

VIVE LES EOLIENNES... et tant pis pour la Bretagne Romantique

Conformément aux déclarations des élus de **PLEUGUENEUC** relatées dans l'article d'OUEST-FRANCE du 24/09/2018 sur le projet de parc éolien, il est actuellement politiquement correct de considérer que s'opposer aux éoliennes, c'est « ne pas vivre avec son temps » et « refuser le progrès ». Après le parc déjà installé à TREMEHEUC de six éoliennes, huit éoliennes sont envisagées à TINTENIAC, DINGE et QUEBRIAC, et, pour compléter le saccage du territoire, 4 nouvelles éoliennes doivent s'implanter à PLEUGUENEUC et MEILLAC. Nous serons ainsi bons élèves quant au sacro-saint principe de la transition énergétique, appliquant la motion de principe votée par la Communauté de Communes.

De 7 à 8.000 éoliennes déjà installées en France, il est en effet prévu d'atteindre l'objectif d'environ 20.000 à 25.000 d'ici quelques années. Or la Bretagne est considérée en situation de déficit d'éoliennes. Dépêchons-nous donc, le vent pourrait tourner.

Mais attention : Le politiquement correct c'est comme la mode, cela se démode très vite, parfois.

En attendant, adieu **la Bretagne dite : « Romantique »** ayant inspiré notre cher Chateaubriand, mettons avec enthousiasme le cap vers la **transformation du paysage rural en vaste zone industrialisée au mépris des sites, des paysages, des monuments et des habitants.**

Ignorerait-on les discours de l'énergie « gratuite, renouvelable, verte », ces termes ressassés comme des slogans ?

On ajoute, pour achever de convaincre, que ces machines sont belles et silencieuses. Certains pourtant restent à l'écart, très dubitatifs, comme les irréductibles gaulois s'opposant à César.

Alors, l'argument économique est asséné comme le dernier coup de hache fatal : **ce pactole financier pallie aux besoins incessants d'investissements des collectivités locales.** Cette fois, on devrait s'incliner sous la cognée. La recette alimentant la cagnotte est en partie **la C.S.P.E.** de votre facture d'électricité, presque invisible, vous la trouverez en regardant bien le détail de votre facture. C'est une sorte d'impôt camouflé.

Trop, c'est trop, l'injustifiable n'est plus admissible.

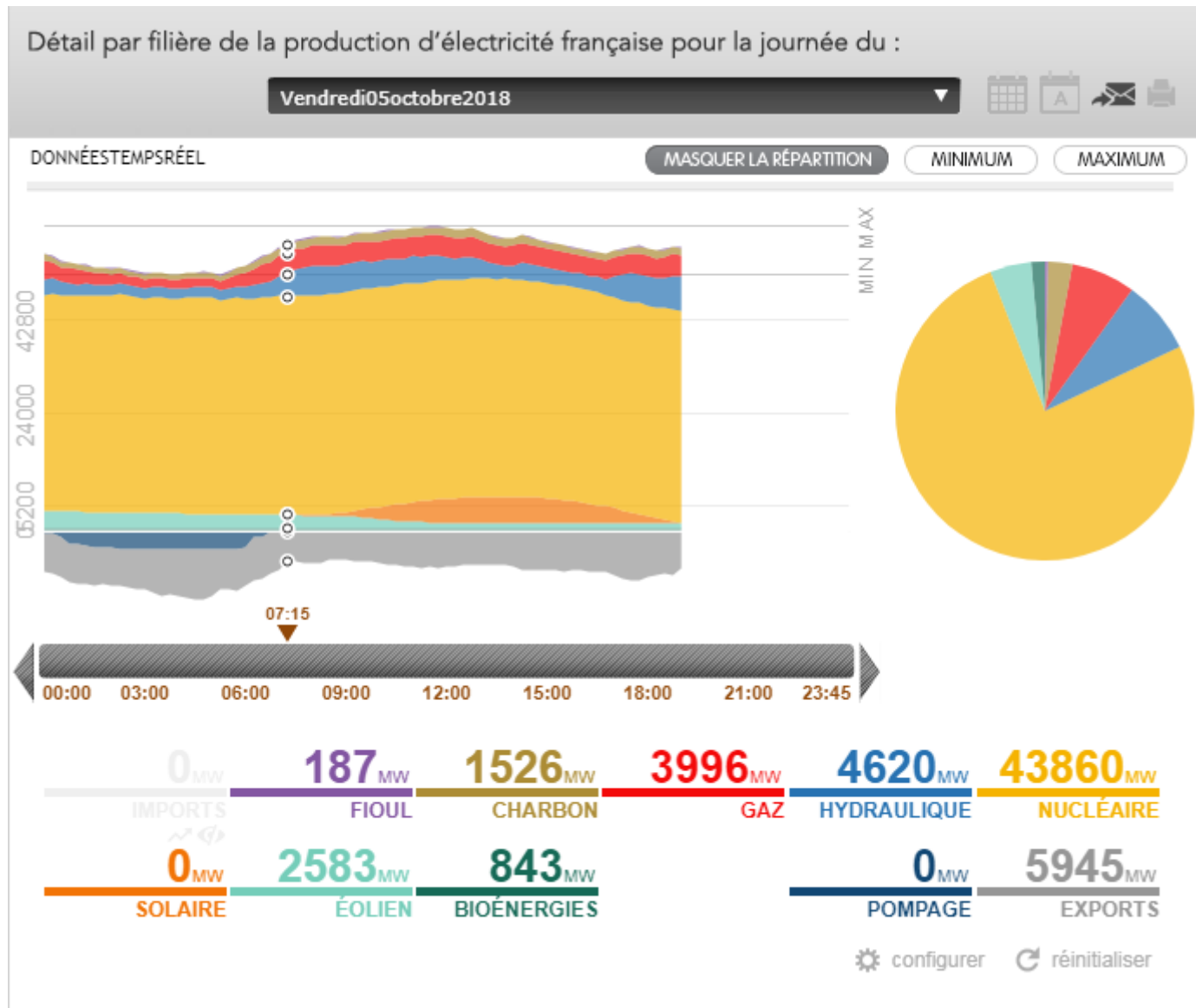
L'argument avancé de l'argent, s'il ne faut développer que cet argument, cela dépasse les bornes de l'entendement, puisque l'engouement éolien a pour conséquence première l'augmentation inéluctable de la facture d'électricité pour des années. Outre la C.S.P.E., **un décret oblige en effet EDF à racheter aux fournisseurs d'électricité éolienne, pendant 15 ans, cette électricité à un taux largement supérieur aux cours moyens du marché de l'électricité constatés sur le marché SPOT.**

Pourtant, les 7 à 8 000 éoliennes déjà installées produisent peu. La vérification est aisée à faire par consultation des chiffres publiés régulièrement sur le site de R. T. E., où l'on peut voir la production en temps réel, par filière :

<https://www.rte-france.com/fr/eco2mix/eco2mix-mix-energetique>

EXEMPLE :

Production d'électricité pour la journée du Vendredi 5 octobre 2018



De plus l'objectif voulu d'augmenter la part des énergies renouvelables, et notamment l'éolien, a pour conséquence non déclarée d'obliger à augmenter l'énergie fossile à défaut d'énergie fissile, du fait de l'intermittence et de l'irrégularité de puissance fournie par l'éolien nécessitant le « mix

énergétique ». Donc développement de l'éolien = davantage de centrales thermiques, donc pollution accrue (c'est le cas déjà avéré en Allemagne), besoin de nouvelles lignes électriques, de transformateurs et de pylônes.

Les seuls vrais gagnants sont les promoteurs éoliens figurant parmi les meilleurs actuellement en terme de retour sur investissement, **les détenteurs des parcs éoliens** rachetant ces parcs aux promoteurs et **bénéficiant à leur tour de la manne publique et des facilités règlementaires**, enfin les **banques ou établissements financiers** au sein desquels on trouve naturellement de **grandes O.N.G.** dévouées à l'environnement à qui l'intérêt financier de l'opération n'a pas échappé. Ceux-ci ouvrent grands leurs bras pour offrir leur financement et concours en y trouvant aussi une source de profit en plein développement réputé durable.

Bon vent pour les décideurs et leurs partenaires éoliens, pour nos enfants et leurs enfants. Bonne fortune pour les consommateurs d'électricité.

Je terminerai par une petite expérience vécue assez croustillante :

En 2015 voulant constater par moi-même le caractère silencieux des éoliennes, je me suis rendu avec mon épouse dans un village situé au NORD du parc éolien de TREMEHEUC (pas seulement au SUD comme l'ont fait certains où le bruit est nécessairement moins audible compte tenu des vents dominants) Constatant, malgré un vent modéré, le bruit intense, saccadé et de volume irrégulier, du genre bruit de tracteur changeant constamment de vitesse, ou du genre bruit de machine à laver dans les changements de cycle, j'ai interrogé un enfant rencontré sur place, qui m'a répondu : **«Les éoliennes ? Elle ne font plus de bruit quand le vent cesse »**

Rien à ajouter. De quoi être rassuré !

Y. MASSE

35-QUEBRIAC